

Original

Constat 2023

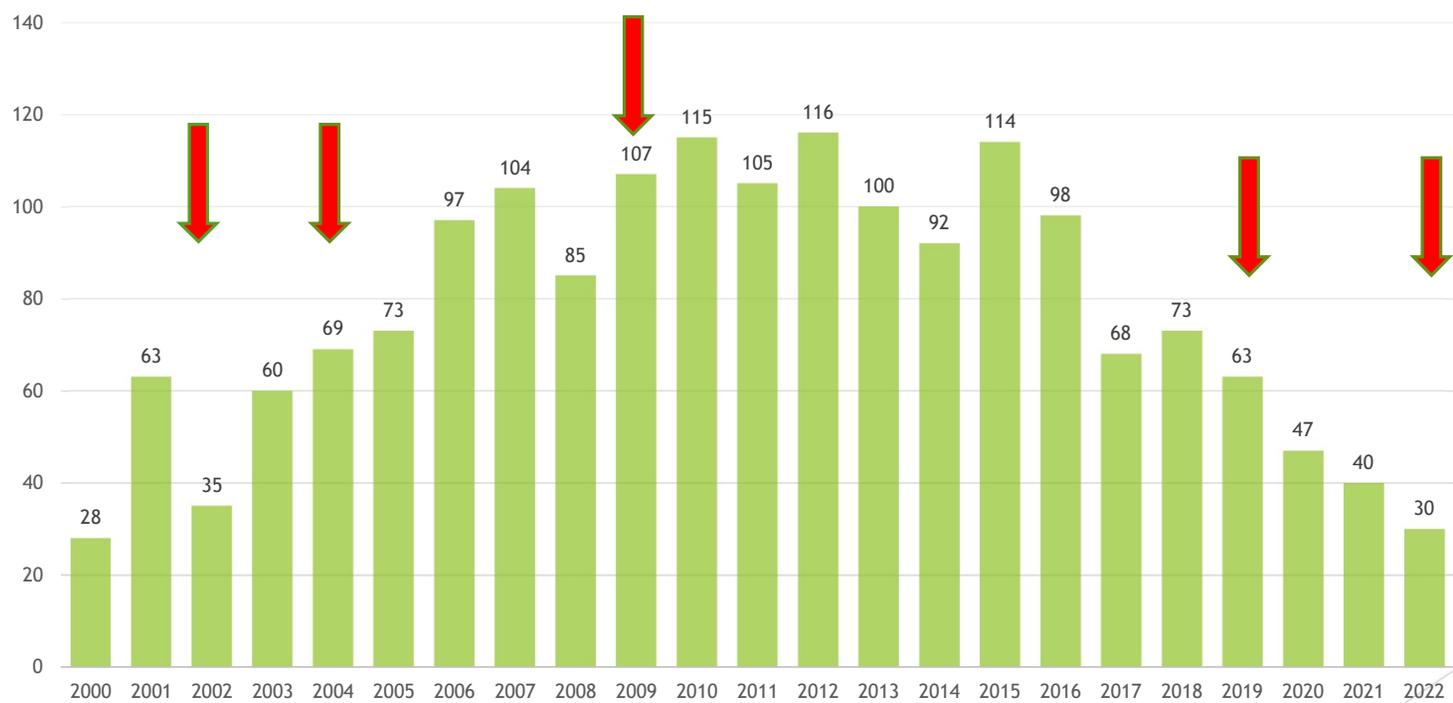


Récolte au fil des ans

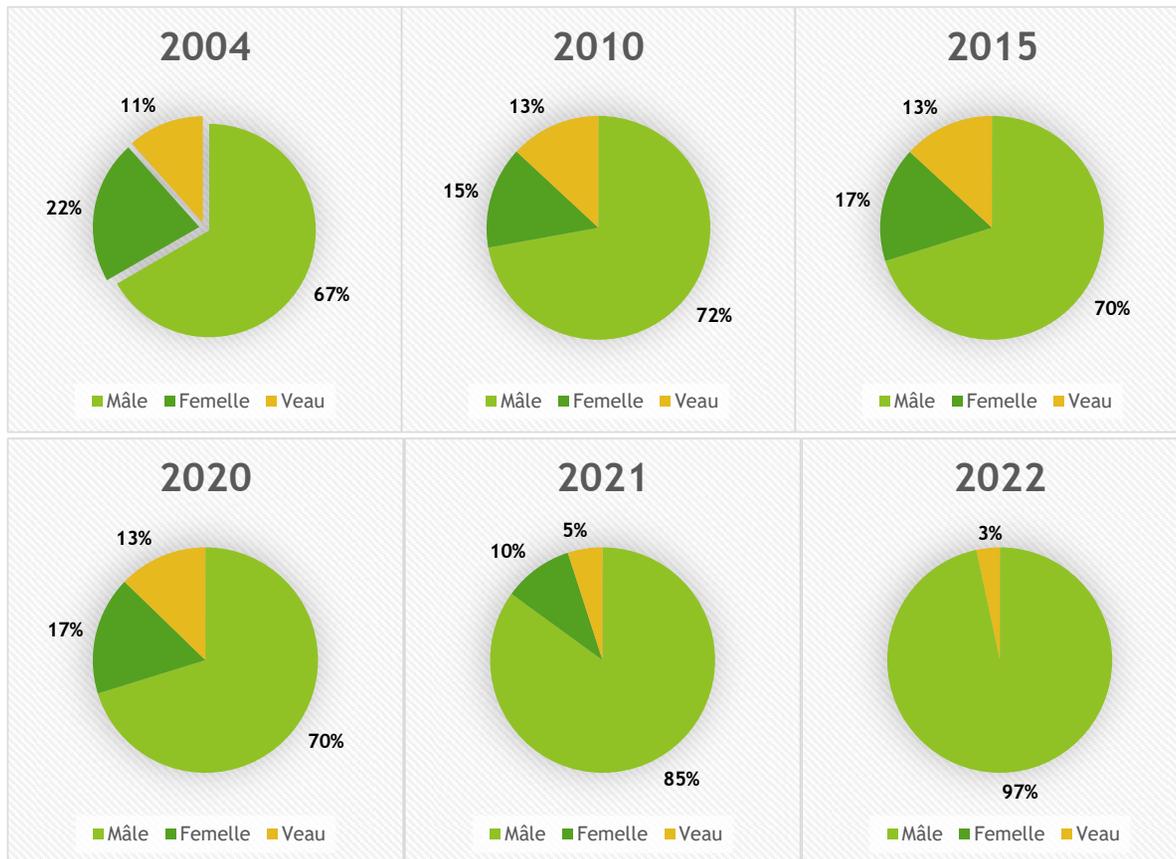
	mâle	femelle	veau	Total	
2000				28	
2001				63	
2002				35	pas de femelle
2003	43	10	7	60	fin alternance
2004	46	15	8	69	30 permis
2005				73	
2006				97	
2007				104	
2008				85	
2009				107	56 permis
2010	83	17	15	115	
2011				105	
2012	81	21	14	116	
2013	72	17	11	100	
2014	66	15	11	92	
2015	80	19	15	114	
2016	65	18	15	98	
2017	43	18	7	68	
2018	41	20	12	73	
2019	39	14	10	63	
2020	33	8	6	47	
2021	34	4	2	40	
2022	29	0	1	30	Aucun permis

Récolte 2000-2022

ORIGINAL - SUIVI DE LA RÉCOLTE



Ratio



Coffre d'outils pour les zecs

- ▶ Possibilité de raccourcir la période de chasse à l'arme à feu et arc/arcabète par la fin pour une période minimale de 5 jours.
- ▶ Possibilité d'instaurer un tirage au sort à chaque année pour la récolte des femelles, sinon, suivre les modalités de la zone.
- ▶ Possibilité d'interdire la chasse au veau.
- ▶ Le nombre de permis a apposé varie entre 2 et 4 pour la récolte d'une bête.
- ▶ Possibilité du partage du permis de femelle original si toutes les zecs (63) y adhèrent.

Demande présentement en cours au MELCCFP

- ▶ Raccourcir la période de chasse arc/arbalète de 16 à 9 jours à partir de 2024
- ▶ Interdire la chasse au veau à compter de 2024.

Consultation récente du MELCCFP

- ▶ Interdire la chasse à la femelle et au veau dès 2023 sur l'ensemble de la zone 27.
- ▶ Décaler d'une semaine la période de chasse arc/arbalète.
- ▶ Uniformiser l'ouverture de la chasse à l'arme à feu pour l'ensemble de la zone 27, soit le samedi le plus près du 9 octobre.
- ▶ Mise en place d'une tirage *original sans bois* à partir de 2024 pour l'ensemble des zones.
- ▶ Report du début du nouveau plan de gestion de l'original en 2026

Observations chasse 2022

- ▶ Les données ont été recueillies lors de la période à l'arme à feu.
- ▶ La zec a été séparé en 18 zones.
- ▶ La superficie moyenne des zones était d'environ 50km²
- ▶ 114 groupes ont rempli un formulaire.
- ▶ 167 bêtes ont été observées.
- ▶ 60 groupes n'ont rien vu.
- ▶ 37 mâles, 63 femelles seules, 29 femelles avec un veau, 2 femelles avec 2 veaux, 2 veaux seuls et 1 indéterminé.
- ▶ Aucune observation sur 2 zones.
- ▶ Moins de 5 observations sur 8 zones.
- ▶ 3 zones représentent 40% des observations (67).
- ▶ Plusieurs observations de chevreuils dans le sud du territoire.
- ▶ Poursuite de projet en 2023.

Inventaire aérien hiver 2023

- ▶ Les survols ont eu lieu en février dernier.
- ▶ Les deux zecs de Portneuf ont été partiellement inventoriées.
- ▶ 7 parcelles échantillons pour la Riv.-Blanche et 8 sur la Batiscan-Neilson
- ▶ les parcelles échantillons ont normalement une superficie de 60km²
- ▶ Aucune données connues pour l'instant.
- ▶ Le bilan préliminaire sera dévoilé au courant de l'été 2023.
- ▶ Le rapport final sera déposé au printemps ou été 2024.
- ▶ La majorité des inventaires aériens démontrent une population de femelle adultes avoisinant les 55 %, les mâles adultes pour 24% et les jeunes pour 21%.

Diverses données dans la littérature

- ▶ Les données recueillies dans la zone 27 sur l'âge de bêtes récoltées donnent une moyenne de 2.8 ans pour les mâles et de 4.3 ans pour les femelles.
- ▶ La grande majorité des mâles adultes récoltés avant le 24 septembre ne se sont pas accouplés.
- ▶ Les femelles sont fertiles à partir de 3.5 ans jusqu'à 12 ans.
- ▶ Les mâles débutent leurs pics de reproduction à partir de 3.5 ans.
- ▶ Les veaux sont les plus susceptibles de mourir d'une infection de la tique d'hiver, le taux de mortalité se situe à plus de 75%.
- ▶ Les femelles, lorsqu'infectées, risquent d'augmenter la mortalité néonatale de leurs veaux.
- ▶ Un traitement par application et par voie orale réduirait en grande partie la charge de la tique d'hiver sur les veaux selon les suivis effectués sur les Terres du Séminaire.

Chasseur responsable reconnu ZEC Bas St-Laurent 2022

- ▶ 1228 participants dans 2 clubs de tir local.
- ▶ 1192 séances à la carabine.
- ▶ 898 séances à l'arbalète.
- ▶ 65 séances à l'arc.
- ▶ Carabine: 50 verges deux balles en position assise et appuyée.
- ▶ Arbalète : 20 verges deux flèches en position assise et appuyée.
- ▶ Cible de 4 pouces carabine et 4.25 pour l'arbalète.
- ▶ Carabine 55% 2 balles, 16% 1 balle et 29 % (351 tireurs) hors zone.
- ▶ Arbalète 48% 2 flèches, 24 % 1 flèches et 28% (248 tireurs) hors zone.
- ▶ **Constat** : Chasseurs utilisent de très vieilles balles et des grains différents.
- ▶ **Constat** : Énormes différences entre les pointes de pratique et de chasse.